

DOSSIER DE PRESSE



EXPOSITION

LA GUERRE

Histoire commune,

D'ALGÉRIE

mémoires partagées ?

Du 12 septembre
au 22 décembre 2023

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

77 rue Réaumur - Vineuil

Entrée libre du lundi au vendredi de 13h 30 à 17h

Plus d'information sur culture41.fr

En partenariat avec



Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

Les archives départementales

Créées en 1796, les [Archives départementales](#) sont un service du conseil départemental de Loir-et-Cher.

Elles ont pour mission d'assurer le contrôle, la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics du département.

Elles conservent et mettent à la disposition des citoyens plus de 19,5 km linéaires de documents, datés de 903 à nos jours, avec une grande variété de formes et de supports : papier, parchemin, plans, photographies, films, fichiers numérisés etc.

Depuis 2019, les archives départementales de Loir-et-Cher sont ouvertes au public sur deux sites :

- l'un à Blois, où sont conservés les documents antérieurs à 1940, les fonds privés et les fonds iconographiques ;
- l'autre à Vineuil, où sont conservées les archives contemporaines (postérieures à 1940) et foncières.

Le site de Vineuil est doté d'une salle d'exposition de 130 m² qui a déjà accueilli, entre 2019 et 2023, plusieurs expositions :

- *1519-2019 Quels Chantiers ! 500 ans d'architecture en Loir-et-Cher*
- *De l'Exode à la Reconstruction : la Seconde guerre mondiale en Loir-et-Cher*
- *De Gaulle chez nous. Mai 1959, un voyage présidentiel en Val de Loire*
- *Jours de fête. Cérémonies, foires et cavalcades en Loir-et-Cher 1890-1960*
- *Loir-et-Cher, territoire d'industries ! 250 ans de dynamisme et d'innovation*
- *Le département, à votre service depuis 1790. Histoire et évolution des départements*
- *Trésors d'archives. Explorez les fonds des archives départementales*

Les archives départementales accueillent une exposition réalisée par l'Office national des combattants et victimes de guerre

60 ans après la signature des « accords d'Évian », le 18 mars 1962, la sensibilité diplomatique et mémorielle de la colonisation et de la guerre d'Algérie est toujours vive. Tandis que des ouvrages toujours plus nombreux sont publiés sur le sujet, une [commission mixte d'historiens](#), co-présidée par [Benjamin Stora](#) et Mohamed Lahcen Zeghidi, a été instituée, officiellement chargée d'étudier les archives des deux côtés de la Méditerranée.

Pour contribuer à une meilleure connaissance des événements et éclairer les débats d'aujourd'hui par la compréhension de la diversité des expériences vécues par les acteurs d'alors, les Archives départementales de Loir-et-Cher ont fait appel à l'[Office national des combattants et victimes de guerre](#) pour présenter sa nouvelle exposition, intitulée [La guerre d'Algérie : histoire commune, mémoires partagées ?](#)

Réalisée par un comité scientifique composé de [Raphaëlle Branche](#), [Abderahmen Moumen](#) et [Jean-Jacques Jordi](#), cette exposition retrace l'histoire qui lie la France à l'Algérie, remontant aux années 1830, de la conquête à la colonisation, avant d'aborder la guerre de 1954 à 1962, puis d'évoquer la place des mémoires dans l'espace public contemporain. L'enjeu de cette exposition sera de mettre en lumière la pluralité des parcours et des expériences, pour faire comprendre la diversité des transmissions mémorielles.

Les panneaux explicatifs sont accompagnés d'une riche sélection de documents d'archives et d'objets originaux, provenant des fonds des archives départementales de Loir-et-Cher mais également de prêts de particuliers, souvent témoins et acteurs directs des événements. Ces documents font ainsi le lien entre l'histoire nationale et la vie locale : échos de la guerre, départ des jeunes appelés, mouvements politiques et sociaux, accueil des rapatriés...

Faisant appel aux sources archivistiques, aux organismes mémoriels et aux associations locales, cette exposition se veut l'occasion d'un dialogue entre générations, pour apprendre et mieux se comprendre.

Contact presse

Flavien Cuperlier

Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr – 02 54 58 54 60

Déroulé de l'exposition

Le parcours se compose de trois séquences, depuis l'installation du système colonial français en Algérie jusqu'à la transmission des mémoires vivantes aujourd'hui, en passant par le déroulement des faits de guerre.

Séquence 1 : ALGÉRIE !



Figure 1 : Alger, place du gouvernement. Photographie, vers 1900-1920 (?), AD41, fonds Robert-Houdin, 176 Algérie 51

Comment comprendre la guerre d'Algérie sans étudier, dans toute sa complexité, l'installation et le fonctionnement du système colonial français en Algérie ?

Dès 1830, la violence d'une conquête militaire qui dure près de trente ans marque profondément les sociétés et les esprits. À la conquête militaire succède l'organisation d'une colonisation économique, sociale et politique qui voit les confiscations des terres déstabiliser profondément les sociétés indigènes. L'organisation d'une colonie de peuplement avec l'installation de centaines de milliers d'Européens, principalement sur la côte, transforme et développe considérablement le pays. On observe alors l'émergence de deux Algéries : celle des villes où les Européens importent la modernité et leurs modes de vie et celle des campagnes où la majorité des Algériens est confrontée à la misère.

Que faire de l'Algérie ? Quel statut donner au territoire et à ses habitants ? C'est là le questionnement central auquel le régime colonial, ambigu et hésitant, ne sait répondre. À partir de 1848, la France s'engage dans une politique de « départementalisation » et « d'assimilation » pour faire de l'Algérie, non pas une colonie, mais une partie du territoire national. Dès lors, « l'Algérie, c'est la France » et les politiques publiques nationales doivent s'appliquer sur le territoire. Européens et Algériens participent aux guerres menées par la France et notamment à la Libération de l'Europe de 1943 à 1945. Pourtant et en opposition directe avec les valeurs républicaines, le projet colonial reste organisé sur le principe d'une inégalité politique, sociale et économique entre les « Européens » et les « musulmans français ». Français sans être citoyens, les Algériens n'ont pas les mêmes droits civiques.

Si la colonisation permet aux différentes populations de se côtoyer, les rencontres dans la société coloniale ne se font que dans le domaine public et de nombreuses barrières cloisonnent l'espace privé, empêchent les mariages mixtes et organisent la perpétuation des stéréotypes et représentations. La permanence des inégalités et les contradictions d'une France qui veut intégrer l'Algérie mais pas les Algériens constituent la base des revendications du mouvement

nationaliste qui naît et se développe en métropole dans l'entre-deux-guerres. Inspiré par les promesses républicaines, il réclame d'abord plus d'égalité et d'autonomie.

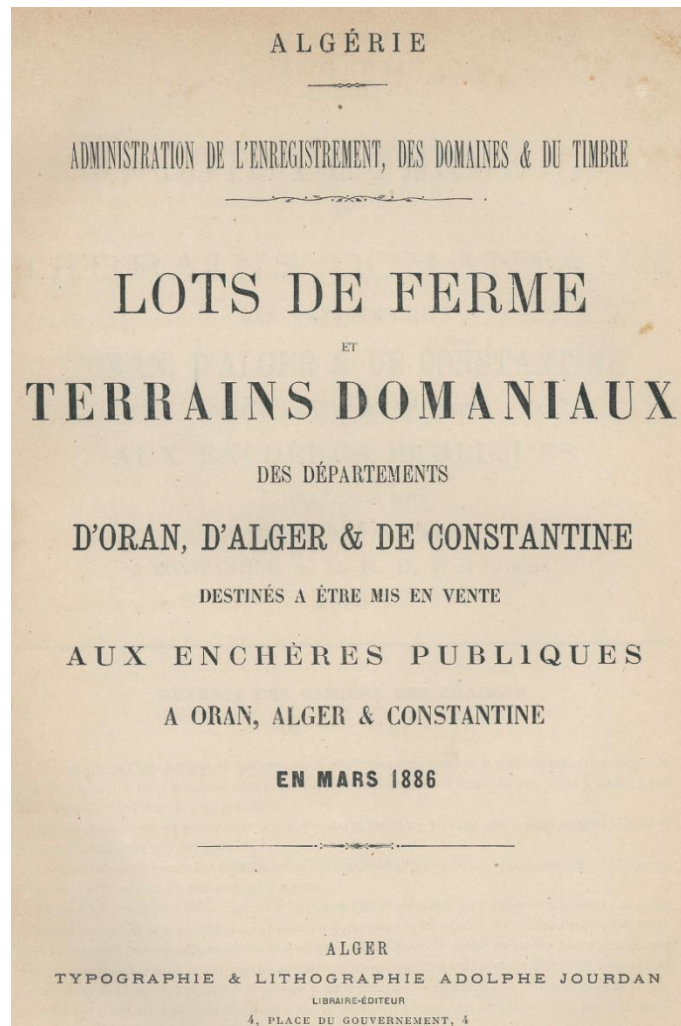


Figure 2 : Cahier des charges de vente aux enchères de terrains domaniaux en Algérie, 1886, AD41, 12 Q 1

Cependant, l'impossible réforme du système colonial qui ne parvient pas à répondre à ces attentes et la violence des répressions dans le Constantinois en 1945 font basculer les nationalistes vers le choix de l'indépendance et de la lutte armée pour l'obtenir.

Sept panneaux constituent cette première séquence :

1. Algérie ! (Introduction)
2. Une conquête longue et violente
3. Un enjeu majeur : la terre
4. Quelle administration pour l'Algérie ?
5. Barrières et rencontres
6. Soldats de la France
7. L'émergence du nationalisme algérien

Séquence 2 : SE BATTRE POUR L'ALGÉRIE



Figure 3 : Contrôle d'identité près de Bouira, 1958, collection particulière

Le 1er novembre 1954, une trentaine d'attentats sont commis en Algérie par le Front de Libération Nationale (FLN) réclamant l'indépendance. La France s'y oppose. S'installe alors une guerre longue et violente mais que l'on ne nomme pas. La France comme le FLN veulent faire triompher leurs visions de ce que doit être le pays et utilisent la propagande et la violence pour rallier la population.



Figure 4 : Tract anti-FLN, collection particulière

Face au terrorisme et embuscades du FLN, la France mobilise son armée pour « maintenir l'ordre » par tous les moyens : déplacement de populations dans des camps de regroupement, bombardements, torture. La violence se généralise. Elle s'installe également en métropole où le FLN organise des attentats et assassine des policiers. La répression du mouvement nationaliste y est sévère, comme lors de la manifestation du 17 octobre 1961.

La guerre se double rapidement de guerres civiles qui voient, d'une part, les nationalistes algériens du FLN affronter les militants du Mouvement National Algérien (MNA) pour le contrôle de la population algérienne, et d'autre part, l'armée française réprimer les violences des partisans radicaux de l'Algérie française regroupés au sein de l'Organisation Armée Secrète (OAS).



Figure 5 : Batterie d'artillerie près de Boghni, dans le massif du Djurdjura, 1957- 1958, collection particulière

L'instabilité généralisée menace directement les institutions françaises. La IV^e République ne résiste pas à la crise. La conviction que seul un pouvoir exécutif fort peut mettre un terme à la guerre permet le retour du général de Gaulle au pouvoir et la création de la V^e République.

Le contexte international joue un rôle central dans la résolution du conflit. Si le FLN est fortement affaibli sur le terrain algérien, il gagne la bataille diplomatique. Il faut cependant attendre 1962 pour que la France et le FLN s'accordent sur un cessez-le-feu. En effet, les négociations butent sur le statut du Sahara et ses ressources sur lequel la France souhaite garder le contrôle. Après de longs pourparlers, les belligérants signent les « accords d'Évian » le 18 mars 1962. Mais, les armes ne se taisent pas et l'année 1962 est particulièrement violente : violences du FLN sur ses opposants et les anciens harkis, violences de l'OAS opposée à cette indépendance. Pour plusieurs centaines de milliers de personnes, l'exil est la seule issue. Les Français d'Algérie quittent massivement le pays pour rejoindre la métropole, tout comme des familles d'anciens harkis. Les deux sociétés, françaises et algériennes, sortent profondément transformées par les événements : leurs piliers ébranlés et leurs populations massivement touchées, il en ressort des traumatismes importants, individuels et collectifs, qui, longtemps sous-estimés, continuent de travailler les deux sociétés.



Figure 6 : Surveillance de la barrière électrifiée entre l'Algérie et le Maroc au Pont de Mekter, près Aïn-Sefra, 1960, collection particulière

Neuf panneaux constituent la séquence n° 2 :

- 8. Se battre pour l'Algérie ? (Introduction)**
- 9. La population au cœur du conflit**
- 10. Guerre ou maintien de l'ordre ?**
- 11. La guerre en métropole**
- 12. Le Sahara : un atout stratégique**
- 13. La république à l'épreuve de la guerre**
- 14. Le FLN internationalise la guerre**
- 15. Fins de guerre**
- 16. Quels bilans ?**

Séquence 3 : LES MÉMOIRES DANS L'ESPACE PUBLIC

Après une première décennie marquée par les suites immédiates du conflit, les différents groupes qui l'ont vécue s'organisent pour se souvenir et revendiquer une reconnaissance par l'État français de leurs souffrances et sacrifices. Alors que l'État peine à reconnaître la guerre, chacun de ces groupes tente de faire entendre sa propre version de l'histoire.

Dès l'après-guerre, les anciens soldats se regroupent pour faire reconnaître l'état de guerre en Algérie, leur statut de combattants et les droits associés. Ils l'obtiennent en 1974 mais il faut attendre 1999 pour que les « événements d'Algérie » soient reconnus comme une guerre. Les rapatriés ou « pieds-noirs » mènent le combat pour l'indemnisation de leurs biens, l'entretien d'un souvenir de la terre perdue et la préservation d'une identité française spécifique. Il faut attendre plus longtemps pour que les anciens harkis, mais surtout leurs enfants, se mobilisent pour obtenir la reconnaissance de leur histoire. En 2001, le président de la République leur rend un hommage national.



Figure 7 / Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre, créée en 1958 / médaille d'Afrique du Nord, délivrée de 1997 à 2002, collection particulière

Présents en métropole depuis le début du XXe siècle, les Algériens sont aussi nombreux, face aux difficultés économiques ou politiques en Algérie, à s'installer en France après l'indépendance. Mais le passé colonial en fait une immigration spécifique, porteuse d'une mémoire qui peine à se frayer un chemin dans l'espace public. Ils subissent, comme le groupe social harkis, le racisme, et leurs enfants, Français, font face à des questionnements identitaires importants.

Après s'être concentré sur l'aide aux rapatriés et l'amnistie pour panser les blessures, l'État multiplie les gestes de reconnaissance envers ces groupes pour cheminer vers une écriture partagée de l'Histoire. Depuis les années 1980, l'intégration de la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires, les travaux des historiens et leur vulgarisation au sein de la société ont permis une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire et des mémoires de la guerre d'Algérie.

Six panneaux constituent cette troisième et dernière partie :

- 17. Les mémoires dans l'espace public (introduction)
- 18. Les associations : revendications et luttes
- 19. Algériens en France
- 20. L'État et les mémoires
- 21. Étudier et transmettre
- 22. Représenter la guerre



À côté des mémoires plurielles de la guerre d'Algérie, s'est progressivement affirmé le temps de l'historien. À l'initiative de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), un premier colloque est organisé dès 1988 sur la Guerre d'Algérie et les Français, précédé de deux tables rondes, sur les chrétiens, et sur les intellectuels français. D'autres colloques sont ensuite régulièrement organisés dans une archive 1990-2000 avec notamment la participation d'historiens français et algériens. Le Service historique de la Défense (SHD) entreprend, en 1992 et 1998, la publication d'une collection d'extraits d'archives militaires : La Guerre d'Algérie par les documents, tandis que l'archivage publique s'ouvre à partir de 1992. Plusieurs thèmes, sur des thèmes variés, s'alignent de l'apparition d'une nouvelle génération d'historiens et d'historiens venus sur la guerre d'Algérie. Dès 2000, la guerre d'Algérie a aussi sa place dans les programmes de l'enseignement secondaire et les manuels scolaires lui font progressivement une large part, en particulier dans leurs dernières éditions.

ÉTUDIER ET TRANSMETTRE

MÉMOIRES CROISÉES MÉMOIRES PARTAGÉES

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACV) a été créé en 1962 pour accueillir les anciens combattants de la guerre d'Algérie. Son rôle est de leur offrir un cadre de reconnaissance et de réparation de la Nation envers les combattants algériens qui ont servi la France pendant la guerre d'Algérie. L'ONACV a été créé à l'initiative de l'État, mais il a été financé par les associations des anciens combattants et victimes de guerre d'Algérie. L'ONACV a été financé par les associations des anciens combattants et victimes de guerre d'Algérie. L'ONACV a été financé par les associations des anciens combattants et victimes de guerre d'Algérie.

LES MÉMOIRES

Les mémoires de la guerre d'Algérie sont une partie importante de l'histoire de la France. Elles sont transmises de génération en génération et sont une source précieuse de connaissance de la guerre d'Algérie. Les mémoires de la guerre d'Algérie sont une partie importante de l'histoire de la France. Elles sont transmises de génération en génération et sont une source précieuse de connaissance de la guerre d'Algérie.

21

Contributeurs et partenaires de l'exposition

L'exposition [La guerre d'Algérie : histoire commune, mémoires partagées ?](#) est une réalisation de l'[Office national des combattants et victimes de guerre](#). Elle est complétée par des documents issus des archives départementales de Loir-et-Cher et par les généreuses contributions de différents prêteurs publics et privés :

- [Maison de la Magie - Ville de Blois](#)
- MM. Serge Caillette, Marcel Callu, Bernard Hureau, Christian Leménager, Bernard Marmion, André Savignard, Michel Thomas, et la famille Gasnier.
- [Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie](#) de Loir-et-Cher, qui présente ses activités en introduction à l'espace d'exposition.

Scénographie : Archivolte ; éclairage : SAVE Technologie

Résidence d'écriture de Clara Breteau

Dans le cadre des actions de communication et de valorisation autour de cette exposition, les Archives départementales de Loir-et-Cher se sont associées avec les Archives départementales du Cher pour accueillir un auteur en résidence d'écriture, sur le dispositif régional Auteurs associés de l'[agence CICLIC Centre-Val de Loire](#). Le projet artistique et culturel de [Clara Breteau](#), maîtresse de conférences en arts, écologies et esthétiques environnementales à l'Université Paris VIII, portant sur un roman autofictionnel sur le trauma colonial, a été retenu.

La [résidence d'écriture](#) de Clara Breteau a débuté en mai dans le Cher, avec une collecte de témoignages oraux auprès de familles de harkis, et se poursuit jusqu'en octobre en Loir-et-Cher avec des actions culturelles à destination de publics variés. Le regard d'un auteur dans son activité de création apporte un éclairage distinct de la médiation historique portée par les Archives départementales, interrogeant de façon originale la distance entre la trace écrite et le vivant.

À noter dans l'agenda :

Samedi 23 septembre, 14h-16h30 : atelier d'écriture sensible à la médiathèque La Fonderie de Fréteval, Communauté du Perche et Haut-Vendômois (gratuit, réservation obligatoire au 02.54.82.67.29 ou mediatheque@cchv41.fr).

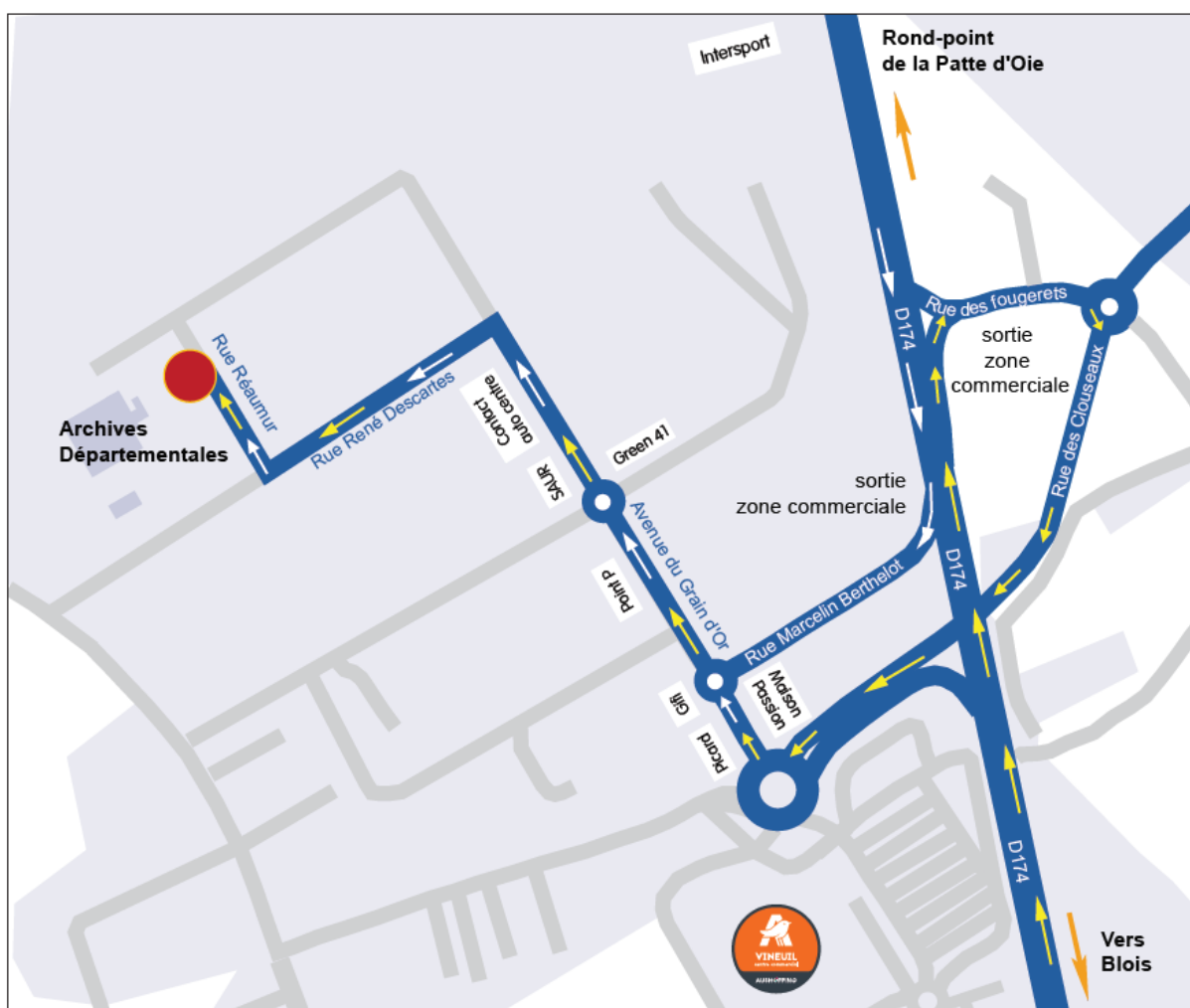
Samedi 7 octobre, 10h-11h30 : table-ronde [Écrire entre vivants et morts, la place des archives](#) avec les écrivaines Clara Breteau et Emilie Riger, Archives départementales (Blois), dans le cadre des [Rendez-vous de l'histoire](#).

Mardi 5 décembre, 14h-16h : séance de clôture, rencontres et témoignages croisés, centre de formation du SDIS, Vineuil.

Mardi 28 octobre, 18h : rencontre et dédicace de Clara Breteau à la [Librairie Mangeurs de Livres, à Pontlevoy](#), autour de son ouvrage [Les vies autonomes, une enquête poétique](#), paru en 2022 chez [Actes Sud](#).

Informations pratiques

- Du 12 septembre au 22 décembre 2023
- Archives départementales de Loir-et-Cher
- 77, rue Réaumur - 41 350 Vineuil
- Entrée libre et gratuite, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h.
- Visites commentées et groupes sur réservation au 02 54 33 52 80.
- Ouvertures exceptionnelles pour les Journées européennes du patrimoine : samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023, de 14h à 18h.
- Fermeture le mercredi 1er novembre.



Public scolaire

- Visites avec accompagnement pédagogique, sur réservation :
archives.departementales@departement41.fr / 02 54 58 41 24